



M. FALLIÈRES

est nommé

Prince (Consort)

des

POÈTES

L'ŒUVRE



9^e ANNÉE — N^o 27
220, Fg St-Honoré (8^e)
Téléphone 589.55

4 Juillet 1912
PAR AN : 10 FRANCS

Grâce à l'obligeance de nos lecteurs, nous avons maintenant en nombre suffisant les numéros qui nous faisaient défaut et nous avons pu reconstituer une dizaine de collections de 1909 et de 1910.

Il est donc inutile de nous envoyer d'anciens numéros, — **sauf celui du 18 Mars 1909.**

Un cheval de course pour 19 sous. Il est monté par le jovial humoriste G. de la Fouchardière. En vente partout. Payez-vous **Peau-de-Balle** : ce pur sang vous fera une pinte de bon sang.

Mon Carnet

PAR

Urbain GOHIER



Le patriotisme juif.

Ma thèse, c'est que les Juifs sont très patriotes, exemplairement patriotes... dans leur propre nationalité. Dispersée parmi les autres peuples, la nation juive est cependant la plus homogène et la plus résolument *nationaliste* du monde entier.

Les Juifs répondent que ça ne les empêche pas de ressentir un patriotisme n° 2, pour leur patrie n° 2, c'est-à-dire pour le pays où ils plantent provisoirement leur tente.

Voici un fait.

L'empire ottoman renferme un très grand nombre de Juifs. Le sultan Abd ul Hamid, qui se chargeait de dépouiller ses sujets lui-même, n'aimait pas les concurrents hébreux. Aussi, pour leur sûreté, les Juifs de son empire revendiquaient la nationalité italienne.

Aujourd'hui, la Turquie décide d'expulser les Italiens.

Immédiatement, 550 Juifs de Constantinople, qui se prétendaient Italiens, réclament la naturalisation ottomane. (*Temps*, 12 juin).

Ces Juifs sont absolument dans leur rôle ; ils n'ont jamais été, ils ne seront jamais que Juifs ; ils s'affubleront de toutes les nationalités qu'on voudra, comme ils troquent la robe orientale contre la redingote ou la veste ; ils portent tous

les noms et tous les costumes comme ils parlent toutes les langues : attachés de cœur à leur seule nation.

Les imbéciles ou les traîtres sont les Français qui ne veulent pas le comprendre.

Le Pacte de famine.

Edouard Drumont reproduit à propos une page du *Testament d'un Antisémit* où il avait épingle un article de la *Revue socialiste* (nov. et déc. 1890).

Dans cet article, le député socialiste Gustave Rouanet, fidèle lieutenant du citoyen Jaurès, dénonçait avec violence les spéculateurs, accapareurs, affameurs juifs et métèques, il disait :

On conviendra que l'alimentation de la France est entre des mains singulières, quand on saura la nationalité de ces importateurs.

Voici en effet leurs noms avec leur nationalité : Ephrussi (*Russe*) ; Thalmann frères et Cie (*Prussiens*) ; Dreyfus frères et Cie (?) ; Louis Dreyfus et Cie (*Français*?) ; Négropontes (*Valaque*) ; Ledru et Cie (*Français*) ; Waller frères (*Prussiens*) ; Bemberg et Cie (*Allemands*) ; Collet (*Français*) ; Herkelbont (*Belge*) ; Grands Moulins de Corbeil (??).

Nous avons classé sous la rubrique de deux points d'interrogation ignorants, la nationalité des Moulins de Corbeil, parce que naguère, M. Erlanger était à la tête de ces Moulins. Il n'y est plus aujourd'hui. Mais y a-t-il perdu toute influence ? C'est ce que nous ne savons point et dont nous doutons fort, à vrai dire.

Le Juif Erlanger, mort, a été remplacé à la tête des Moulins de Corbeil par le Juif Baumann, dont nous parlions dans les précédents numéros.

Quant au Juif L. L. Dreyfus, que la bande

Jaurès dénonçait en 1890 comme rastaquouère, accapareur, affameur..., il est devenu simplement le principal commanditaire du citoyen Jaurès et de l'*Humanité* socialiste révolutionnaire (S. F. I. O.).

Le citoyen Jaurès lui a vendu d'abord son mandat de député « socialiste » ; lui a vendu ensuite des priviléges télégraphiques d'une importance capitale en Bourse ; lui a vendu encore la cravate de commandeur de la Légion d'honneur...

En 1890, le Juif Dreyfus était un forban, un requin, un scélérat. Ayant arrosé le Jaurès, il est devenu un frère, un camarade, un cher Israélite.

Et le Proletariat stupide, payant son pain cinq sous la livre, braille dans les meetings : « Vive Jaurès ! vive Dreyfus ! »

J.-J. Rousseau et les Juifs.

C'est en absorbant, dans ma douzième année, les trente-huit volumes des *Oeuvres complètes* de J.-J. Rousseau (édition de 1792-93) que je commençai de connaître le peuple de Dieu.

Car les prêtres de l'Eglise catholique m'avaient enseigné, au catéchisme, que les Juifs ont été d'abord le peuple de Dieu.

Dans le tome XVII de mon Rousseau, je lus le *Lévite d'Ephraïm*, inspiré des chapitres 19, 20 et 21 du *Livre des Juges*.

Un jeune homme de la tribu de Lévi avait épousé une jeune fille de la tribu de Juda. Comme ils traversaient le territoire de la tribu de Benjamin, les habitants de Gabaa, qui conservaient pieusement les traditions de Sodome,

voulurent s'offrir le jeune mari. Pour sauver sa veuve, le jeune mari livra aux assaillants sa jeune femme. Et comme les bons juifs de Gabaa n'y allaient pas en douceur, la jeune femme en mourut.

Le Juif de Lévi coupa le cadavre en morceaux, qu'il envoya aux autres tribus pour demander vengeance. Grande expédition contre la ville de Gabaa; copieux massacres. Enfin, il ne reste de la tribu de Benjamin que six cents mâles. Pour la faire revivre, les autres Juifs se procurent six cents jeunes filles en exterminant les populations de Jabès et de Silo. Alors Benjamin ressourcera, et s'apprête aux futurs pillages sur les goym.

Le bon Jean-Jacques célèbre cette édifiante histoire en quatre *Chants*, sur le mode épique.

Je connus un peu plus tard les autres abominations qui composent la littérature sacrée d'Israël, et je fus ainsi préparé de bonne heure à comprendre pourquoi Zola devait être cher aux Juifs; pourquoi Paris enjuivé n'est qu'un vaste lupanar; pourquoi le théâtre enjuivé est un théâtre d'érotomanes; pourquoi les entrepreneurs de spectacles nous répondent, quand nous apportons un manuscrit décent: « *Mais ça ne ferait pas un sou: il n'y a pas de cochonneries!* » (textuel).

Le Juif triomphant met à satisfaire ses instincts pervers et féroces la violence de ses ancêtres. Il a déchaîné dans notre société la luxure furieuse des Asiatiques et des Africains; et, comme tout le long de la Bible, les fureurs de la luxure mènent fatallement les foules aux fureurs du massacre.

Amen.

Aux Enfants Trouvés.

Les gouvernents disent aux gouvernés « Faites-nous beaucoup d'enfants, car nous avons besoin de contribuables, d'ouvriers, de colons, de soldats! »

Les gouvernés répondent: « Nous sommes accablés d'impôts; la vie est trop chère; comment un père de famille peut-il nourrir cinq, dix, douze enfants avec un salaire de mille à quinze cents francs? »

Le Régime abject vient d'indiquer officiellement, solennellement la solution: « Faites des enfants... et portez-les à l'Assistance publique. »

Saint Jean-Jacques Rousseau, canonisé dimanche dernier, a porté cinq fois sa progéniture aux Enfants-Trouvés. Le gouvernement de la République atteste que c'est bien sa conception de la morale et de la famille.

Notre confrère Octave Chambon, directeur du *Petit Patriote*, reproduit dans un tract populaire la confession paternelle du moraliste Rousseau: « *Mes cinq enfants ont été mis aux Enfants-Trouvés avec si peu de précaution de les reconnaître un jour que je n'ai même pas gardé la date de leur naissance... Il fallait se débarrasser d'un embarras de marmaille!* »

Et allez-y donc, à la Deschanel!

Et Thérèse Levasseur?

Pourquoi la mégère illettrée, crasseuse, grossière et débauchée qui fut la compagne de J.-J. Rousseau n'est-elle pas associée à son apothéose? Elle y a tous les droits.

J'ai rappelé les traits qui font de Rousseau le

prototype des personnages officiels de notre République.

Est-ce que Thérèse Levasseur n'est pas aussi le prototype d'un certain nombre de nos princesses ? Un jour que j'aurai le temps, je montrerai les concordances ; elles sont curieuses.

En attendant, je réclame le Panthéon pour cette Maritorne, qui aurait dû s'appeler Mariantine.

On juge admirablement d'un homme par sa femme d'élection. Il faut que la Levasseur soit bien connue, pour qu'on connaisse Rousseau.

Les raisons de l'apothéose.

— Est-ce comme *écrivain* que le gouvernement de la République a glorifié Rousseau ?

— Non. A la Chambre, les Q.-M. ont convenu, qu'ils « ne sont pas compétents » quand il s'agit de littérature. On s'en doutait ! Les études qu'ils ont faites dans les meetings, dans les tripots et chez les mastroquets ne les qualifient pas pour la critique littéraire.

— Est-ce comme *politique* ?

— Non. Les citoyens Guist'hau, Viviani, Painlevé, ont fait mille réserves sur les doctrines et sur l'influence du métèque.

— Donc, c'est bien *l'homme* — le laquais, le voleur, le sale débauché, l'entretenu des vieilles, le père infâme, — que la République entend canoniser et proposer pour modèle.

C. q. f. d.

J.-J. Rousseau jugé par Proudhon.

Après ce que j'ai dit de J.-J. Rousseau, je ne suis pas fâché de reproduire le jugement de Proudhon sur le métèque calviniste.

Sain et solide Français de France, Proudhon n'est pas un réactionnaire ; les socialistes se réclament de lui ; les anarchistes aussi ; le même gouvernement qui glorifie Rousseau glorifiait Proudhon quelques semaines plus tôt. Et Proudhon écrit (*L'Idée de la Révolution au XIX^e siècle*) :

Jamais homme n'avait réuni à un tel degré l'orgueil de l'esprit, la sécheresse de l'âme, la bassesse des inclinations, la dépravation des habitudes, l'ingratitude du cœur : jamais l'éloquence des passions, l'ostentation de la sensibilité, l'effronterie du paradoxe, n'excitèrent une telle fièvre d'engouement.

C'est depuis Rousseau, et à son exemple, que s'est fondée parmi nous l'école, je veux dire l'industrie philanthropique et sentimentale, qui, en cultivant le plus parfait égoïsme, sait recueillir les honneurs de la charité et du dévouement. Méfiez-vous de cette philosophie, de cette politique, de ce socialisme à la Rousseau. Sa philosophie est toute en phrases, et ne couvre que le vide ; sa politique est pleine de domination ; quant à ses idées sur la société, elles déguisent à peine leur profonde hypocrisie.

Ceux qui lisent Rousseau et qui l'admirent peuvent être simplement dupes et je leur pardonne : quant à ceux qui le suivent et qui le copient, je les avertis de veiller à leur propre réputation. Le temps n'est pas loin où il suffira d'une citation de Rousseau pour rendre suspect un écrivain.

Disons, pour finir, qu'à la honte du dix-huitième siècle et du nôtre, le *Contrat social* de Rousseau, chef-d'œuvre de jonglerie oratoire, a été admiré, porté aux nues, regardé comme la table des libertés publiques ; que constituants, girondins, jacobins, cordeliers, le prirent tous pour oracle ; qu'il a servi de texte à la

Constitution de 93, déclarée absurde par ses propres auteurs ; et que c'est encore de ce livre que s'inspirent aujourd'hui les plus zélés réformateurs de la science politique et sociale. Le cadavre de l'auteur, que le peuple trainera à Montfaucon, le jour où il aura compris le sens de ces mots, Liberté, Justice, Morale, Raison, Société, Ordre, repose glorieux et vénéré dans les catacombes du Panthéon, où n'entrera jamais un de ces honnêtes travailleurs qui nourrissent de leur sang leur pauvre famille, tandis que les profonds génies qu'on expose à leur adoration envoient, dans leur rage lubrique, leurs bâtardeaux à l'hôpital.

Toute aberration de la conscience publique porte avec soi sa peine. La vogue de Rousseau a coûté à la France plus d'or, plus de sang, plus de honte, que le règne détesté des trois fameuses courtisanes, Cotillon I, Cotillon II, Cotillon III (la Châteauroux, la Pompadour, la Dubarry), ne lui en avaient fait répandre. *Notre patrie, qui ne souffrit jamais que de l'influence des étrangers*, doit à Rousseau les luttes sanglantes et les déceptions de 93.

Les nobles enjuivés.

J'ai raconté l'autre semaine que le comte de Clermont-Tonnerre fait construire un théâtre spécial — ce qu'on appelait au XVIII^e siècle une « petite maison », ce qu'on appellerait aujourd'hui une « maison close », — pour représenter les œuvres graveleuses de Weyll, ex-Guy Launay, dit Nozière.

Tous ces Juifs s'imaginent qu'ils ont commerce avec les lettres françaises parce qu'ils font commerce de *French letters*.

Notre ami Jean Drault, qui connaît admirablement les coulisses de la grande Révolution, dévoile l'origine de l'association Weyll-Clermont-Tonnerre.

En 1789, le comte de Clermont-Tonnerre était un Franc-Maçon militant ; il prit la parole

trois fois à la Constituante pour demander que les Juifs fussent travestis en citoyens français. Il est un des principaux auteurs du fléau qui détruit la France. Le Clermont-Tonnerre d'aujourd'hui chasse de race, *logiquement*.

Le peuple de Paris fit justice du premier traître en août 1792. *Logiquement*, il fera justice de l'autre.

Les Rastas chez nous.

Mme la comtesse (?) de Clare et M. le comte (?) Zoltinski sont condamnés respectivement à un an et deux ans de prison (appels correctionnels 29 juin) pour avoir escroqué 563.000 fr. à une demoiselle Kemper, sous prétexte de maquignonner le mariage du prince décadé de Thurn et Taxis avec une Américaine.

Le Turc Zuiry (8^e ch., 29 juin) est condamné à trois mois de prison pour avoir volé une bague à Saïd bey, autre Turc.

Tout ça, c'est la belle société parisienne.

Le respect s'en va.

Je vais souvent au cinématographe : non pour les comédies, qui sont d'une lamentable ineptie, mais pour les « actualités ». On y voit Fallières inaugurant l'exposition des chiens, Fallières inaugurant un Salon, Fallières inaugurant l'exposition des fleurs, Fallières inaugurant l'exposition des animaux gras, etc.

L'autre semaine, on voyait Fallières promenant la reine de Hollande à Paris, Versailles et Satory, dans des équipages funambuliques. Mme Fallières, « Présidente de la République » (ce grade n'est pas prévu par la Constitution), emplissait une voiture avec le Prince consort.

Et chaque fois que l'Epouse — qu'on — sort montait dans le sapin, les ressorts s'effondraient ; chaque fois qu'elle descendait, les ressorts bondissaient ; toute la salle « rigolait » ; on entendait des rires étouffés, des rires aigus, des exclamations : « Ah ! Ah ! Ah ! V'là la mère Fallières ! Hi ! Hi ! »

Ce n'est vraiment pas la peine d'avoir coupé le cou aux reines, d'avoir traîné dans la boue l'Autrichienne, et la *Montijo*, de publier encore tous les jours des libelles infâmes contre Marie-Antoinette, Joséphine, Marie-Louise, l'impératrice Eugénie, pour inspirer si peu de respect au Peuple républicain !

« C'est nous qui sont les princessés ! » déclarent les gonzesses de nos maîtres. On va les traiter en princesses.

Edouard VII et nos républicains.

La publication de la biographie d'Edouard VII dans le *Dictionary of National Biography* cause autant de scandale parmi nos politiciens que parmi les badauds anglais.

Edouard VII est devenu roi d'Angleterre à l'âge du gâtisme ; il avait été tenu à l'écart des affaires par la reine Victoria jusqu'à cinquante ans ; il n'avait jamais lu que des journaux ; il avait usé son existence en faisant la noce ; il était le familier de toutes les théâtreuses d'Europe et d'Amérique ; ses pantalons retroussés et ses cravates imposaient la mode sur les champs de course et dans tous les cercles d'imbéciles. A mener cette vie pendant un demi-siècle, un homme de génie deviendrait parfaitement idiot. Edouard VII n'était pas un homme de génie...

Mais, quand il monta sur le trône, tous nos

républicains s'écrieront : « C'est le plus grand roi qui ait porté la couronne ; il aime la France ; il a mangé du *fogosh* à Carlsbad avec Clemenceau ; il connaît nos plus vieilles actrices ; il éclipsera les monarques fameux dans l'histoire ! »

Au fond nos républicains ont des âmes de parfaits larbins ; qu'on leur amène un singe couronné, ils se prosterneront devant sa couronne. Dès qu'ils ont élu, dans un Congrès, le plus bête et le plus ridicule d'entre eux, ils en font une idole. Et quand un vieux fétard fatigué comme Edouard VII est devant l'oint du Seigneur, ils lui attribuent tous les talents, toutes les vertus.

C'est une étonnante valetaille.

Les exécutions sans jugement.

Le caractère *criminel* des actes commis par le préfet Lépine à Choisy et à Nogent frappe enfin tous les esprits pondérés.

Les honnêtes gens rougissent de s'être laissé troubler par les hurlements de cette tourbe immonde qui constitue « la foule » de Babylone et de Byzance. La *Gazette de France*, peu suspecte d'anarchisme, a cité un passage du *Mandrin* de M. Funck-Brentano qui contient une bonne leçon.

Mandrin, à la tête de quatre-vingt-dix hommes intrépides, était un autre adversaire que Bonnot ou Garnier. Le 20 décembre 1754, il avait livré bataille aux forces envoyées contre lui en Bourgogne ; cinq de ses hommes furent pris et transportés à Autun ; on craignait qu'il n'allât les délivrer. Une sorte de Lépine ordonna au chevalier d'Arceville de pendre sans forme de

procès les cinq prisonniers. Le chevalier d'Arceville écrivit :

Mon obéissance, toute passive qu'elle était, ne le fut pas assez pour déferer à un pareil ordre, et me persuader qu'il y eût aucune circonstance qui pût autoriser *qui que ce fut dans le royaume à s'arroger le droit de vie ou de mort* sur aucun des sujets, quelque coupable qu'il parût.

Le préfet Lépine, « qui s'arroge le droit de vie et de mort sur les sujets de la République », sans jugement, sans interrogatoire, sans constatation d'identité, est *un anarchiste et un assassin*.

S'il y avait un gouvernement, s'il y avait un procureur général, non seulement le préfet Lépine serait actuellement au Dépôt; mais des poursuites seraient intentées pour *apologie d'un fait qualifié crime* contre tous les individus qui ont approuvé, par paroles ou par écrits, les lynchages de Choisy et de Nogent.

Le policier de la Troisième République fait en réalité ce que les Loriquets rouges attribuent à l'Ancien Régime.

Et l'officier de l'Ancien Régime faisait ce qu'ordonne la Constitution d'un peuple libre.

Julien la Prostate.

Victor Hugo avait prévu la conversion de Clemenceau :

Il ricane et, contant son antique bamboche,
Branlant son vieux gazon sur sa vieille caboche,
Il livre aux soins des sœurs sa malsaine bidoche...

Parmi tous les manieurs de rimes qui n'ont pas été élus Princes le mois dernier, je voudrais en trouver un qui reprendrait les *Châtiments* et qui les adapterait au personnel du Régime abject.

Ce serait très facile, et d'un effet excellent.

URBAIN GOHIER.



L'INVASION ALLEMANDE



De Baumann à Springer

L'Œuvre vient d'encourir une nouvelle condamnation, il est vrai par défaut.

Nous avons conté comment l'Allemand Springer, — qui s'est fait naturaliser pour vendre à l'armée française des conserves fabriquées à Hambourg, — eut l'insolence de nous intenter un procès devant la neuvième Chambre.

Une erreur de notre gérant, qui crut l'affaire remise et quitta le Palais, fit que *l'Œuvre* ne put répondre mercredi à l'avocat de nos adversaires. C'est en vain que Gustave Téry, présent à l'audience, revendiqua la responsabilité de la campagne; c'est en vain que M^e Vincent de Moro Giafferri déposa des conclusions et demanda l'autorisation de prendre la parole. La présence du gérant était indispensable, et nous fûmes condamnés.

L'affaire, sans doute, n'est que remise, car nous avons fait opposition, et, en attendant qu'il nous soit possible de plaider, nous aurons tout loisir de compléter notre dossier. Nous pourrons y joindre, par exemple, des documents très démonstratifs, comme la lettre que vient d'adresser le sénateur Le Breton au Juif allemand Baumann, directeur des Moulins de Corbeil, — qui se trouve exactement dans le même cas que notre Springer.

Nous ne parlons pas, bien entendu, de Knorr, autre Allemand fournisseur de l'armée fran-

çais, qui, lui, n'a même pas cru nécessaire de se faire naturaliser ou de recourir aux bons offices d'un homme de paille. Et il est certain qu'au point où nous en sommes, les Allemands n'ont plus à se gêner.

Voici la lettre de M. Le Breton :

A M. Baumann,

Directeur des Moulins de Corbeil.

Sainte-Melaine, Laval, 29 juin. — 1912.

Monsieur,

Vous reconnaissiez que vous êtes resté jusqu'à l'âge de quarante ans sujet allemand, que, pendant vingt ans, vous avez été volontairement soumis à la loi militaire allemande, puisque vous avez attendu jusqu'à quarante ans pour réclamer votre réintégration dans la nationalité française.

Ce sont là des précédents qui ne s'effacent pas.

D'après le projet déposé par le secrétaire d'Etat Delbrück, un Allemand ne perd pas la nationalité allemande quand il a obtenu la nationalité d'un pays étranger, pas plus qu'un Juif ne cesse d'être Juif quelle que soit sa résidence.

Nous sommes encore un certain nombre qui avons vu des natifs de Bade et de Francfort établis et exerçant en France les professions les plus diverses plusieurs années avant 1870, disparaître subitement au moment de la déclaration de guerre, puis revenir quelques mois plus tard, guider les avant-gardes des colonnes allemandes dans les fermes où ils avaient l'habitude d'offrir leurs services pour réparer les horloges ou acheter des peaux de lapins.

Ceux qui ont conservé ces souvenirs, s'étonnent que des situations d'une importance particulière comme la direction des Moulins de Corbeil, ne soient pas exclusivement réservées à des nationaux de race française n'ayant jamais consenti à cesser d'être Français.

Sans incriminer nullement vos intentions personnelles, je ne pense pas que votre lettre les fasse changer d'avis.

Recevez, monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

P. LE BRETON,
sénateur.

GAZETTE DE LA COUR

Sa Terreur

C'est le règne de la terreur, d'une terreur folle, mais intervertie. Personne ne craint plus nos tyrans et nos demi-dieux. Mais le sentiment de leur indignité les rongeant, c'est eux qui, du matin au soir, ne font que trembler.

CHARLES MAURRAS.

Moussu Fallières a tenu à honorer, dimanche, par sa présence au Panthéon, les cendres de Rousseau.

Mais Moussu Fallières n'a rien d'un héros. Il a peur : peur des coups, peur des sifflets, peur de tout.

Les édifices, aux alentours du Panthéon, étaient gardés militairement. Les Camelots du roi attendaient en grand nombre et, comme sœur Anne, ils ne voyaient rien venir.

En effet, Moussu Fallières était passé inaperçu. Non que sa silhouette soit devenue quasi-diaphane, mais parce que son automobile était hermétiquement close, et que pas un garde, ni un policier en tenue ne l'escortait.

Ce n'est pas toujours le cas. La police, quand il le faut, fait bonne garde. Le Tsar de toutes les Russies n'est pas mieux protégé que le Président de notre République contre l'amour de ses sujets.

On connaît l'histoire récente de M. de B... qui, voulant, l'autre matin, sauter dans un autobus, sur les Champs-Elysées, se vit appréhendé par

deux hommes noirs qui s'apprêtaient à le passer à tabac.

Protestations de M. de B... qui serait encore à se demander la raison de cette agression, s'il n'avait vu soudain dévalant l'avenue, boutonnière et figure fleuries, la cravate et l'abdomen au vent, Moussu Fallières en personne...

M. de B... n'a pas protesté. Il s'est incliné devant la raison d'Etat...

« Le Tas, c'est moi », a coutume de dire M. Fallières, qui ne manque pas d'un certain esprit.

Mais nous, nous protestons contre cet arbitraire.

L'autre soir, Gustave Téry, qui habite le faubourg Saint-Honoré tout comme Moussu Fallières, rentrait paisiblement chez lui, en « sapin », lorsque deux agents cyclistes, au coin de la rue d'Aguesseau, saisirent le cheval par la bride.

— On ne passe pas!

— Comment, on ne passe pas ?

— Non... Inutile d'insister, ou je vous arrête.

— Je suis dans ma rue... Voilà ma porte... De grâce, permettez-moi d'aller me coucher.

— Impossible, vous dis-je.

— Et pourquoi donc ?

— PARCE QUE M. FALLIÈRES REÇOIT !

Sans doute, cela n'arrive pas souvent, car Mme Fallières est économique, mais quand elle a « du monde à dîner », il paraît que l'intérêt supérieur de la République impose à la police l'obligation de faire le vide à un demi-kilomètre autour de l'Elysée.

Ce soir-là, il n'était pas possible de prétexter l'encombrement. De la rue d'Aguesseau à la rue Montaigne, il n'y avait pas une voiture, pas un passant, pas un chat. A peine, quelques chiens de police.

Est-ce que les habitants du faubourg Saint-

Honoré n'ont pas autant de droits que Moussu Fallières à la jouissance de leur rue ?

Enfin, nous n'avons plus que quelques mois à supporter l'encombrant voisinage de ce métèque du Loupillon.

Sa Popularité.

Ils sont bien significatifs, ces aveux du *Rappel*:

Le président de la République a pu se rendre compte, par lui-même, de la façon dont M. Lépine lui prépare les futures manifestations de la sympathie populaire.

Il a pu s'en rendre compte par les très graves incidents auxquels ont donné lieu, au quartier latin, les fêtes du centenaire de Rousseau.

On peut se demander ce qui se serait passé si M. Fallières, au lieu de pouvoir monter dans une auto rapide, n'avait eu à sa disposition qu'un des landaus décoratifs, mais fort lents, chers à ces messieurs du Protocole.

En d'autres termes, Moussu Fallières ne dut son salut qu'à la fuite. Mais est-ce bien la faute de Lépine si les Parisiens n'étaient pas accourus en foule pour acclamer le Seigneur du Loupillon ?

Le *Rappel* est plus près de la vérité lorsqu'il ajoute :

Notre impression fut d'autant plus pénible que la jeunesse républicaine semblait se désintéresser de la manifestation. En d'autres temps, elle n'eût pas souffert les provocations des néo-royalistes. Avant-hier, elle était absente.

Ayant toujours pensé qu'on doit la vérité, même désagréable, à ses amis, nous croyons devoir appeler l'attention des nôtres sur les dispositions que décèle, chez les jeunes, pareille indifférence.

Plus que jamais il est nécessaire de revenir au vieil idéal républicain — l'idéal révolutionnaire — qui, lui, s'est montré capable d'exciter l'enthousiasme.

Nous ne nous résignerons pas, quant à nous, à laisser dire que les jeunes républicains ne se battent plus que pour les faveurs et les sinécures.

Ils se battent aussi quelquefois dans la rue avec leurs maîtresses, comme le sieur Paul Vallé, fils du

garde des sceaux, qui, pour se débarrasser d'une jeune femme qui avait cessé de lui plaire, commença par la faire enfermer à Saint-Lazare avec les voleuses et les pierreuses.

Bientôt après, la malheureuse était condamnée à six mois de prison, mais, comme elle avait obtenu le bénéfice du sursis et qu'elle pouvait encore gêner le fils du ministre, la cour d'appel vient d'ajouter à sa peine deux ans d'interdiction de séjour.

Comme cela, Paul Vallé a pu se marier tranquillement et aucune ombre ne troublera sa lune de miel.

Et vous voulez, mon cher confrère, que nous nous fassions casser la figure pour défendre les priviléges de pareils musles ?

Not' Prince.

Tous les journaux ont leur prince des poètes. Pourquoi n'aurions-nous pas le nôtre ?

Les spécialistes de ce genre d'élections ont bien voulu nous expliquer les raisons qui, d'ordinaire, guident leur choix. Pour avoir quelque chance d'être élevé à la dignité princière, il faut et il suffit qu'un poète ne soit d'aucune académie, qu'il soit ignoré du public, et qu'il n'ait (autant que possible) aucun talent.

Notre vénérable et bien aimé Armand Fallières, qui composa sur le vin du Loupillon diverses chansons à boire (et même à manger), nous semblait mieux que personne réaliser ces diverses conditions.

Et quand on ajouta que le titre de prince des poètes était en quelque manière un « prix de consolation », nous songeâmes que notre confrère Le Matin s'était demandé tout récemment quelle compensation nous devions offrir au Président de la République lorsqu'il quitterait l'Elysée: il nous parut alors qu'aucune autre ne pouvait mieux convenir à sa modestie et à son désintéressement.

Armand, Prince des Poètes

*Pièce en trois actes,
En prose mêlée de vers.*

ACTE I

La scène se passe à l'Elysée. Ameublement simple et de bon goût. Tout ce qu'il faut pour écrire, ou du moins pour signer.

SCÈNE I Armand, seul.

Armand est assis, pensif. D'après son attitude, on doit voir qu'on est déjà au 26 juin, et que le dimanche suivant, c'est le 30 juin.

Armand songe que, dimanche, c'est le Grand Prix; dimanche, c'est aussi le jour où on déménage Rousseau pour le mettre sous le pilier sud-ouest. Dimanche, il faudra aller, dès le matin, au Panthéon entendre trois discours, quatre discours, six discours, féliciter Jean-Jacques de son avancement et coller les palmes académiques à ses gardiens (du moins aux gardiens du Panthéon qui ne sont pas encore décorés).

L'après-midi, il faudra aller à Longchamp, encourager la race chevaline, féliciter le propriétaire du gagnant, congratuler les heureux parieurs et regretter que, cette année encore, il y ait si peu de chevaux dans les trois premiers...

ARMAND, rêveur.

M...! M...!! M...!!

(Armand, dans l'intimité, élimine de sa conver-

sation tous les adjectifs dont il fait en public une si grande consommation).

SCÈNE II

Armand, Ramondou.

RAMONDOU.

M. le Président, il y a là une dame qui voudrait vous parler... Mme de Sainte-Egérie...

ARMAND, vivement.

Je lui ai déjà donné... Je n'ai pas de monnaie sur moi... Qu'elle s'adresse à la patronne (*à part*) ; elle se charge de les recevoir, la patronne...

RAMONDOU.

Vous faites erreur, M. le Président. Ce n'est pas une dame de cette espèce-là. C'est une dame d'une espèce beaucoup plus terrible. C'est une vieille dame qui fait des vers... Toute résistance est inutile, M. le Président. Elle veut entrer ; elle entrera. Elle entrera par la porte, par la fenêtre, par la cheminée ; vous la trouverez dans votre fauteuil, dans votre lit, dans votre assiette... Ce sont de redoutables vieilles dames, M. le Président, que les vieilles dames qui font des vers.

ARMAND, conciliant.

Du moment qu'elle ne veut pas d'argent... faites-la entrer.

SCÈNE III

Armand, M^{me} de Sainte-Egérie.

M^{me} DE SAINTE-EGÉRIE.

Je salue en vous, M. le Président, non seulement le chef de l'Etat, mais le plus éminent de nos confrères, et, si j'ose dire, de nos hélicon-frères. Dès votre jeune âge, M. le Président, vous caressâtes la Muse ailée... vous pratiquâtes le noble art de faire rimer les mots entre eux, seul carac-

tère par quoi Jean Rameau, Jean Aicard, et quelques autres Jean qui ne sont pas encore de l'Académie, se peuvent distinguer de la brute...

ARMAND.

Il est vrai ; je n'avais pas encore quinze ans que je composai un petit poème satirique fort pittoresque... Je voyageais en chemin de fer, et le train passait sous un tunnel obscur. Ceci m'inspira les vers suivants, que je crois pouvoir me rappeler *in extenso* :

*Si la Compagnie mettait de l'huile,
On verrait clair dans les wagons ;
Mais la Compagnie n'met pas d'huile...
On n'voit pas clair dans les wagons.*

Ça rime très bien, comme vous voyez ; et puis ce sont des vers que tout le monde peut comprendre et qu'on peut dire devant les jeunes filles sans les faire rougir ; enfin, c'est symbolique, si on veut...

M^{me} DE SAINTE-EGÉRIE.

C'est charmant... Mais depuis, vous fites des poésies bucoliques, bachiennes, didactiques et cénologiques... Vous trouvâtes, pour chanter le Loupillon, des accents immortels. Si, comme votre cousin, vous ayiez été évêque au lieu d'être Président, vous seriez de l'Académie.

ARMAND.

C'est assez probable. J'ai fait sur le Loupillon plus de vers que mes clients n'en ont bu, et le peu que j'en pourrais dire, si je l'essayais sur ma lyre, la briserait comme un roseau... Essayons cependant :

*Lève ton verre plein du divin Loupillon...
Quand le vin est tiré, il faut, ami, le boire,
C'est l'*« espoir pour la soif »* qu'on oppose au déboire.
Tu seras, l'ayant bu, plus gai qu'un papillon.
Je l'expédie franco, net sur échantillon.
Il faut toujours garder une *« soif pour la poire »*.*

Vous saisissez, Madame, la spirituelle allusion au client : l'espoir pour la soif et la soif pour la poire ? C'est un petit poème que je récite toujours après dîner, les jours de chasse à Rambouillet ; ça a un succès fou !... J'ai aussi composé une petite chanson de saveur gauloise, que j'ai dédiée à la Reine Wilhelmine. En voici le refrain :

*La vendange est dans la hotte...
J'ai vu
Mille et trois buveurs, que botte...
Mon crû !
Ah ! Qui a bu, qui a bu
Mon crû ? (bis)*

J'ai encore fait une poésie à la fois attendrie et dramatique (c'est patriotique aussi) sur une histoire de vieux colonel qui se penche pour donner à boire à un Espagnol de l'armée en déroute. Le dernier vers est très beau...

Donne-lui tout de même à boire, dit mon père.

M^{me} DE SAINTÉ-EGÉRIE.

Pardon, M. le Président, mais je crois que Victor Hugo a déjà fait un poème sur le même sujet....

ARMAND.

Pas du tout... L'Espagnol de Victor Hugo buvait un rhum anonyme, une espèce de cochonnerie qui n'avait même pas d'étiquette. Tandis que mon Espagnol, à moi, il boit du Loupillon de l'année de l'Eclipse. Et il trouve ça tellement bon qu'il en rapporte en Espagne. Et les Espagnols, habitués pourtant à boire des vins d'Espagne, ne veulent plus boire que du Loupillon... C'est expliqué dans le poème... Et voilà ma supériorité sur Victor Hugo.

M^{me} DE SAINTÉ-EGÉRIE.

Ah ! M. le Président, combien vous êtes digne du titre glorieux que je viens vous apporter aujour-

d'hui. Car voici le moment venu de dévoiler l'objet de ma mission...

ARMAND, à part.

Si l'objet de sa mission est de me faire souscrire un exemplaire de ses œuvres complètes, sur papier jupon, ce que je vais la flanquer à la porte !

M^{me} DE SAINTÉ-EGÉRIE, solennellement.

Armand Fallières, le « Cénacle de l'Hymète » dont je suis présidente, vous a sacré Prince des Poètes. Le Royaume des Poètes demandait un Prince réunissant un ensemble des qualités les plus rares. Il fallait un poète ignoré des éditeurs, de l'Académie, et du public; il fallait un poète dont les vers ne pussent porter ombrage à aucun autre poète; il fallait un poète, qui, loin de briller comme une étoile, pût être comparé discrètement à la lune... Il fallait...

ARMAND.

Je suis véritablement touché. Mais je suis déjà Président de la République. La Constitution me permet-elle le cumul ?

M^{me} DE SAINTÉ-EGÉRIE.

Votre septennat va finir. Et votre nouvelle situation parmi nous constituera justement cette compensation dont les journaux officieux et le gouvernement de la République cherchaient en vain la formule.

ARMAND.

Avant d'accepter, je voudrais savoir à quoi je m'engage. Comme Prince des Poètes, est-on nourri, est-on blanchi, est-on coiffé ?... Parce qu'ici, je suis nourri et je touche 5.723 francs pour mes chapeaux chaque fois que le Prince-Consort vient me voir avec sa dame... Vous comprenez, je

ne veux pas changer mon cheval borgne pour un aveugle, té!

M^{me} DE SAINTE-EGÉRIE.

Ne vous inquiétez pas. Comme Prince des Poètes, vous dinerez en ville à chaque instant. Tout ce qu'on vous demandera en échange, ce sera de prendre la parole au dessert.

ARMAND, *solennellement*.

« Au nom de la République, je lève mon verre... »

M^{me} DE SAINTE-EGÉRIE.

C'est ça... sauf que, comme Prince des Poètes, vous lèverez votre verre en vers au lieu de le lever en prose; personne ne s'en apercevra... Tout votre travail consistera, comme aujourd'hui, à faire un choix judicieux d'épithètes. Jusqu'à présent, vous nous appreniez que votre « attachement au pays » était « indéfectible », la prospérité du commerce « durable », l'armée « héroïque », le sous-préfet imbu d'une « haute conscience de ses devoirs », la France « pleine des plus patriotiques espérances » et la Haute-Savoie « attachée par des liens séculaires à l'idéal républicain »... Comme Prince des Poètes, vous nous apprendrez que « Phœbé » a des « lueurs opalines » que votre cœur est « fraternel et nostalgique » et que la « pourpre du couchant ensanglante votre barbe fleurie »... Ça n'est pas plus difficile quand on a l'habitude.

ARMAND.

Mais... mais je croyais que le Prince des Poètes était nommé au suffrage universel?

M^{me} DE SAINTE-EGÉRIE.

Justement... M. Paul Fort a eu 1.327 voix, M. Paul-Napoléon Roinard 548, M. Tartempion

127, plus 17 bulletins blancs ou nuls. Comme il y a en France 40 millions d'habitants, si nous en déduisons les 2.019 suffrages ci-dessus exprimés, il vous reste, par élimination 39.997.980 voix... Si ça ne vous suffit pas, comme majorité!... Allons, au revoir, Prince.

SCÈNE IV

Armand, *seul*.

Et maintenant, au travail.... Il faut que d'ici dimanche je ponde deux poèmes: un pour Jean-Jacques Rousseau et l'autre pour le gagnant du grand Prix... Ramondou, vous ne pourriez pas me donner un coup de main?

ACTE II

(La scène se passe au Panthéon. Il est dix heures du matin. Il y a là les ministres, la garde républicaine, M. d'Estournelles de Constant, M. Painlevé, les agents des brigades de réserve, les Camelots du roi, quelques Suisses venus pour Jean-Jacques, quelques Anglais venus pour le Grand Prix... Chœurs de jeunes filles dans la coulisse).

M. LÉPINE, *nerveux comme toujours*.

On n'attend plus que Lui... c'est insensé; la cérémonie devait commencer à 9 h. 1/2 ; il en est dix... Pourtant mes correspondants particuliers m'annoncent qu'il a quitté l'Elysée à 9 heures... Pourvu qu'il ne se soit pas fait enlever en route par les rédacteurs de l'*Œuvre*... S'ils l'avaient séquestré, rue du Faubourg Saint-Honoré ? Bah! Qu'est-ce qu'ils en feraient?

(M. Lépine nerveux, arpente la place du Panthéon; sur son passage, d'élegant gentlemen recitent la position et se poussent du coude: « Acré ! Vlà l'patron ! »)

LE CHŒUR, dans la coulisse.

*Il arrivera-z'à Pâques
(C'est la faute, c'est la faute à Jean-Jacques)
Ou à la Saint-Guist'hau
(C'est la faute, c'est la faute à Rousseau)*

Cependant les accents de la Marseillaise se font entendre.

ARMAND, faisant son entrée.

*J'ai été retardé par une rime qui ne venait pas...
On commence ?*

(Il tire un papier de sa poche, tend un bras vers M. Lépine, et se met à lire d'une voix sonore :)

Va t'en, chétif insecte, excrément de la terre !

Ah ! pardon ! Il y a erreur ! Ça, c'est le compliment que le petit Lanes m'a récité pour ma fête...

(Il tire un autre papier, et s'adresse cette fois au récipiendaire, c'est-à-dire à la statue de Jean-Jacques).

*Noble animal, tu vins en sabots à Paris,
Mais grâce à ta valeur, tu remportas un prix
Tel que ce foin, dont tant de tes compatriotes
N'ont pas pour en manger, tu le mets dans tes bottes !*

(Les Suisses présents commencent à faire une tête extraordinaire... Les Camelots du roi sont consternés, car M. Fallières ne leur laisse plus rien à dire d'aimable sur le compte de Jean-Jacques.)

M. RAMONDOU, tirant Armand par sa manche,

Psst ! Psst ! M. le Président ! Vous vous trompez ! Vous récitez à Jean-Jacques le compliment que je vous ai préparé pour le vainqueur du Grand Prix.

ACTE III

(La scène représente le pesage de Longchamp. Il fait un temps radieux. M. Fallières survient. La pluie se met à tomber à torrents. La piste est transformée en lac. Pantomime nautique.... M. Aristide Briand dans ses exercices.)

ARMAND, prenant sa lyre.

*Prince aimé des rimeurs de vers,
Je suis l'Homme aux Eperons verts.
Je fais pleuvoir sur toute fête...
« Rorate, coeli, desuper... »
Je suis l'Homme aux Eperons Verts,
J'aurais été jockey, si je n'étais poète.
Je chevauche Pégase, et je m'envole vers
Le Parnasse. Rien ne m'arrête.
Prince aimé des rimeurs de vers,
Je suis l'homme aux éperons verts...*

RAMONDOU, interrompant le flot poétique.

A propos d'éperons verts, monsieur le Président, c'est dans quinze jours qu'il vient.

ARMAND.

Qui ça ?

RAMONDOU.

Le bey de Tunis.

ARMAND.

Rentrons vite à l'Elysée ; nous n'avons que le temps de lui confectionner un petit poème... Alors, dites-donc, Ramondou, puisque le bey vient, je vais encore toucher 5.723 francs de chapeaux ? Il n'est que temps. Le mien est comme une soupe.

RIDEAU.

G. DE LA FOUCARDIÈRE.



« Bien Parisien »!

Dans un admirable article du Journal, Urbain Gohier raille avec une âpre ironie les sottises et les lâchetés « bien parisiennes » :

Le tréfonds du parisianisme, c'est la profession d'incurable scepticisme et d'amoralité complète. Quand les bons Français des provinces parlent devant un Parisien de leur vie honnête et de leurs actions droites, ils s'en excusent comme d'une faiblesse : il est généralement admis que la notion du bien et du mal est éteinte dans la Ville-Lumière, et qu'on manquerait d'élégance à blâmer une turpitude, à décrier un coquin.

L'indignation, la colère, le mépris sont « inélégants ». Les mots justes nous font peur. Nous admirons un coup de poing direct en assaut de boxe, mais nous redoutons les phrases directes, les accusations directes, les sommations directes. Il est donc « inélégant » de dénoncer la concussion d'un fonctionnaire, la prévarication d'un magistrat, la trahison d'un politicien ; « inélégant » de flétrir la corruption et les corrompus. Fi ! quelle violence !

Si vous étiez « bien parisien », vous éviteriez de prendre ce que vous dites au sérieux ; vous ne prendriez au sérieux rien de ce qui se passe autour de nous, ni les catastrophes, ni les périls, ni les espoirs et les chances de salut ; surtout, vous ne vous donneriez pas le ridicule de vous prendre au sérieux vous-même !

Si, d'aventure, dans la chaleur communicative d'un festin ou d'une discussion, vous hasardiez un jugement catégorique sur qui ou quoi que ce soit, vous l'atténueriez bien vite par un spirituel : « Après tout, c'est peut-être le contraire ! » Vous n'y tenez pas. Si vous êtes « bien parisien », vous ne

tenez pas à votre opinion, pas à votre goût, pas à votre personnalité, pas à votre pays, pas à votre race ; vous ne tenez pas au passé, pas à l'avenir de votre nation ou de votre cité. Vous ne tenez à rien ; cela serait vulgaire.

Il n'y a rien de plus funeste qu'un tel état d'esprit. Quand je publiais, il y a quelques mois *le Réveil*, et que je résumais le programme de l'heure présente dans cette double formule : *Garder une patrie, refaire un peuple*, je violais délibérément les conventions et même les convenances « bien parisiennes ». On a fait de ce livre de plates imitations qui veulent être des amendements. Point d'amendements « élégants » !

Pensons fortement ; disons fortement ce que nous pensons ; allons jusqu'au bout de notre pensée et tâchons d'aller jusqu'au bout de notre volonté. C'est la seule chance de garder une patrie et de refaire un peuple. Si ça n'est pas « bien parisien », on s'en consolera.

URBAIN GOHIER.

Les bandits tragiques.

Après la Société Générale,
les bandits préparent un nouvel
attentat contre la Banque de France.

M. Fallières n'a pas désarmé.

Il s'agit de la nomination de notre ami Jean Lanes, gendre du Président, au poste de gouverneur de la Banque de France, quand M. Pallain aura été envoyé comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

L'affaire n'est pas encore dans le sac, et le sac n'est pas encore dans la poche de Lanes, mais il n'en est plus très loin.

L'*Œuvre* ayant éventé l'intrigue, Moussu Fallières avait eu peur de la presse, et s'il a fait son deuil des acclamations, il aimerait autant, dans quelques mois, ne pas regagner le Loupillon sous les huées.

Il faisait donc la sourde oreille aux objurgations de sa moitié, de sa fille et de son gendre. Mais Lanes ruait. Fallières dut tenir sa promesse.

Il a déjà glissé son papier dans le gilet de Klotz, et d'autres ministres sont dans le jeu présidentiel. Toutefois, M. Poincaré se réserve encore... Cédera-t-il ?

Le coup du Câble

Nous lisons dans la *Revue parlementaire des Colonies* :

Depuis 1905, la France est reliée à l'Amérique du Sud par le câble Brest-Dakar prolongé jusqu'au Brésil par le câble Noronha-Pernambouc, appartenant à la South American Cable Company.

Le Gouvernement a estimé qu'il y avait un intérêt « considérable » à compléter ce réseau sous-marin par un câble Noronha-Belem et un câble Noronha-Maccio-Nichteroy-Santos-Chuy.

Nous reconnaissons bien volontiers la nécessité d'établir des relations de plus en plus étroites avec l'Amérique du Sud : la France a dans ces régions une influence légitime qu'elle ne peut sacrifier et qu'elle a le devoir de développer. Mais, au moment où les charges publiques augmentent dans des proportions démesurées, il nous semble que le projet qui vient d'être déposé est un véritable défi au bon sens. C'est en effet une somme de 21 millions que l'État aura à verser à une compagnie inexistante « la Compagnie française des Télégraphes au Brésil et dans le Sud-Atlantique » pour

frais de premier établissement. C'est ensuite une subvention annuelle variant de 600.000 francs à 2.500.000 francs que l'État devra verser *pendant trente ans* à la même compagnie.

Il nous semble inadmissible que l'on puisse prélever 50 à 100 millions sur le budget pour favoriser une entreprise financière. Et cela au moment précis où l'histoire du câble sous-marin finit pour faire place à celle de la télégraphie sans fil.

N'est-ce pas encore la banque L.-L. Dreyfus qui fait cette affaire ? Quels sont ses complices à la Chambre et au Sénat ?

FERMONS NOS PORTES!

Elles sont toujours ouvertes à tous les métèques. Et nos prisons ne sont plus assez grandes pour les hospitaliser.

Jugez-en par cette simple statistique, qui fait suite à celle que nous avons publiée l'autre mois. Elle est aussi extraite du *Bulletin hebdomadaire de Police Criminelle*, publié par le Ministère de l'Intérieur, (N° 244 du 27 mai 1912).

Nombre des individus objets de mandats d'arrêt : 122.

Ce nombre se décompose de la manière suivante :

Français ou présumés tels : 64.

Etrangers : 23.

Etrangers nés en France ou dont le pays de naissance est ignoré, bien que leur filiation étrangère soit certaine : 12.

Inconnus ou douteux : 23.

Total : 122.

Ci-dessous les noms des étrangers avec leur nationalité : Chemla (Tunisien), Grotewahel, Hasselbacher (Allemand-Bavarois), Hirsch (Allemand-Prussien), Bohl (Allemand-Bava-

rois), Boussouar (Arabe), Garabello (Italien), Lalliard (Suisse), Mayer (Espagnol), Moll (Allemand-Prussien), Monasterolo (Italien), Pietrera (Italien), Queroz (Brésilien), Reschlimann (Suisse), Rialti (Italien), Riccadonna (Italienne), Roy, dit Rivas (Espagnol), Scalabrino (Italien), Tavernier (Belge), Terzi (Italien), Vavassori (Italien), Voigt (Allemand), Wendling (Allemand).

Voici maintenant les étrangers nés en France ou dans des localités ignorées :

Bill, D'Amore, Causa, Ferrando, Hess, Heymann, Holbeverech ou Olberecht, Junken, Laubenheimer, Lazcanoteguy, Mazzino, Ramoguino.

Résumons. En une semaine, 122 individus arrêtés, sur ce chiffre, 23 sont inconnus ou de nationalité douteuse. Restent 99 criminels dont on sait l'origine : 64 sont Français, 35 étrangers !

Parmi les bandits qui terrorisent la France, il y a donc 35 % de métèques !

Est-il bien prouvé, d'ailleurs, que tous ceux qu'on n'arrête pas soient innocents ?

Au moment même où nous écrivons, on donne la chasse à un misérable qui vient de poignarder trois personnes. Il s'appelle Otto Wiener, et il nous arrive de Rischweiler (Allemagne). Est-ce que nous n'avons pas assez de nos Bonnot, de nos Garnier et de nos Lanes ?

Les Allemands chez nous.

De l'Intransigeant :

A quoi servent les Allemands qui inondent nos départements de l'Est ?

Vous venez d'en avoir un petit exemple dans ce cambriolage de la villa du général Laperrine, à Lunéville. Comme par hasard, on a forcé le secrétaire de l'officier, et ce sont les deux tiroirs portant les mentions *Mobilisation* et *Confidentiel* qui ont été vidés.

Il est évident que les espions qui opèrent là-bas sont un peu comme chez eux. C'est un genre pour les familles de l'aristocratie d'avoir des domestiques allemandes pour élever leurs enfants. Quel admirable service de renseignements en offre ainsi gratuitement à nos voisins !

Les Q. M. jugés par Rousseau.



« Sitôt que le service public cesse d'être la principale affaire des citoyens, et qu'ils aiment mieux servir de leur bourse que de leur personne, l'état est déjà près de sa ruine. Faut-il marcher au combat, ils paient des troupes et restent chez eux : faut-il aller au conseil, ils nomment des députés et restent chez eux.

A force de paresse et d'argent ils ont enfin des soldats pour asservir la patrie et des représentants pour la vendre.

C'est l'avide intérêt du gain, c'est la mollesse et l'amour des commodités qui changent les services personnels en argent... Dans un pays vraiment libre, les citoyens font tout avec leurs bras, et rien avec de l'argent; loin de payer pour s'exempter de leurs devoirs, ils payeraient pour les remplir eux-mêmes.

L'atténuissement de l'amour de la patrie, l'activité de l'intérêt privé, l'abus du gouvernement ont fait imaginer la voie des députés ou représentants du peuple dans les assemblées de la nation.

La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée. Elle consiste essentiellement dans la volonté générale, et la volonté ne se représente point : elle est la même, ou elle est autre : il n'y a point de milieu. Les députés du peuple ne sont donc ni ne peuvent être ses représentants...

Le peuple anglais pense être libre, il se trompe fort : il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement : sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. Dans les courts moments de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien qu'il la perde.

A l'instant qu'un peuple se donne des représentants, il n'est plus libre ; il n'est plus.

J.-J. ROUSSEAU,
(*Contrat social*, Liv. III, ch. XV.)



Correspondance

À propos de la « poésie » de M. Abraham Dreyfus, nous recevons la lettre suivante :

Monsieur,

Vous appellez *expression de l'âme juive* ce qui est tout au plus *l'expression d'un âne juif*, à savoir la charentonne d'Abraham Dreyfus.

Un papillon dont les ailes sont des nacelles, qui est frère de lait d'un goujon à qui il promet un ciel clément, etc., c'est peut-être du galimatias de nègre ivre d'alcool dénaturé, mais sans corrélation, je vous jure, avec la race qui a produit les psalmistes et même l'écrivain de l'Apocalypse.

Quant à la moralité : qu'il faille abandonner à leur sort les amis en péril, rien n'est plus odieux à la doctrine juive. Au ch. IV, verset 10, l'Ecclésiaste dit : « Si l'un tombe, l'autre relèvera son compagnon. »

Quand on a l'honneur de s'appeler Abraham, on devrait se remémorer un peu l'ardeur et le désintéressement que mit le Patriarche Galantuomo à secourir son neveu Loth captif des rois coalisés (*Genèse XIV*).

Et quand, en outre, on s'appelle Dreyfus, on a la pudeur de garder pour soi les maximes de lâchage.

Car si les chrétiens s'en étaient inspirés il y a quinze ans, je sais un Dreyfus qui serait encore à l'île du Diable, et mille autres Dreyfus qui l'y auraient rejoints.

Veuillez agréer, etc. JACQUES BAHAR.

Les Armements allemands. — La Riposte, par le capitaine PIERRE FÉLIX.

L'Allemagne augmente sans cesse et formidablement ses armements. Il ne s'agit plus pour elle d'assurer la sécurité de ses frontières, mais d'imposer sa volonté et sa domination à l'Europe; ce but est avoué et glorifié non plus seulement par les pangermanistes, mais par la nation presque entière, qui s'enthousiasme à la pensée d'une plus grande Allemagne.

L'Europe, qui aspire à la paix et à une civilisation supérieure, se laissera-t-elle faire? Subira-t-elle longtemps encore le lourd cauchemar des armements imposés par l'Allemagne, qui paralyse, au risque des plus graves catastrophes, l'œuvre de progrès et d'émancipation des classes populaires?

Elle doit s'y opposer, et elle le peut.

Voilà la thèse angoissante que le capitaine PIERRE FÉLIX, déjà fort connu par ses études précédentes, traite avec compétence, et avec un patriotisme qui ne se paie pas de mots.

Il nous démontre que si l'Europe, et plus particulièrement la Triple-Entente, veulent s'opposer, comme c'est leur devoir, au danger allemand, elles en ont largement les moyens, à la condition d'avoir un plan d'action, une méthode et surtout une volonté agonisante et tenace.

Œuvres complètes de Tolstoï.

Le XXVII^e tome des Œuvres complètes de Tolstoï, intégralement traduites sur les manuscrits originaux par J.-W. Bienstock, vient de paraître. Il contient : *La mort d'Ivan Ilitch, Nicolas Palkine, Marchez pendant que vous avez la lumière et La Sonate à Kreutzer.*

C'est à J.-W. Bienstock aussi qu'est due la traduction d'*Elsa Jérusalem : le Scarabée sacré.*

BULLETIN

Banque de Commerce de Sibérie.

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie procède, en ce moment, au placement d'actions de la Banque de Commerce de Sibérie, qui voit ainsi le Marché de Paris commencer à s'ouvrir devant elle.

La Banque de Commerce de Sibérie est une Société anonyme russe, dont le siège social est à Saint-Pétersbourg. Son capital actuel est de 20 millions de roubles; il est représenté par 80.000 actions de 250 r. chacune, entièrement libérées. Il n'a jamais été émis d'obligations.

Cette institution avait été fondée en 1872, au capital de 2.400.000 roubles, pour une durée illimitée. Elle occupe une place importante en Russie. Elle a pour objet toutes opérations de banque, de commission et de crédit.

Elle possède 29 succursales et agences dans la Sibérie, la Transbaïkalie, la province maritime, le Turkestan et la principauté de Boukhara, sans compter ses établissements en Russie d'Europe, ses bureaux et agences de quartier à Saint-Pétersbourg et Moscou, ni ses comptoirs temporaires aux foires de Nijni-Novgorod et d'Irbit.

Le total des réserves atteignait, au 1^{er} janvier 1912, 8.333.000 roubles, somme qui représentait les deux tiers du capital social existant alors. Mais, par suite de la dernière augmentation de capital réalisée avec succès, les ressources propres de la Banque de Commerce de Sibérie s'élèvent maintenant à 35 millions de roubles, dont 20 millions de roubles, montant du capital, et 15 millions de roubles environ, montant des réserves.

Pendant la période de 1898 à 1909, le dividende a été invariablement de 16 %, et en 1910 et 1911, malgré les récentes augmentations de capital, les bénéfices nets réalisés ont permis de répartir un dividende de 15 %, soit 37 roubles 50 par action.

Le placement s'effectue en ce moment au prix de 1.640 francs par action. Les actions dont il s'agit ont droit à la totalité du dividende afférent à l'exercice 1912, et leurs coupons sont payables, non seulement en Russie, mais aussi en France, nets de tous impôts russes et français existant actuellement.

Sur la base du prix et du dividende actuels, le taux de rendement de ces titres dépasse 6 %.

Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili.

La maison Louis Dreyfus et Cie émettra le 4 juillet prochain 23.000 lettres de gage de la *Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili*, semblables aux 80.000 lettres de gage représentant 40 millions, émises précédemment par la même maison, et inscrites à la Côte officielle. Ces obligations, assimilées aux fonds d'Etat, sont de 500 francs chacune et rapportent 25 francs net par an. Elles seront émises à 485 francs. Le paiement des coupons aura lieu le 15 juin et le 15 décembre de chaque année.

La *Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili* est une institution publique qui a pour objet de faciliter toutes opérations de crédit hypothécaire à longue échéance. Fondé sans capital-actions, cet établissement, dont trois membres du conseil d'administration sur cinq sont désignés par le président de la République et par chacune des Chambres législatives, est statutairement obligé de limiter ses bénéfices à la somme nécessaire pour couvrir ses frais administratifs et alimenter son fonds de réserve, qui s'élève à plus de 8.900.000 francs. Il existe également un comité français de la *Caisse de Crédit Hypothécaire du Chili*.

Société du Gaz de Paris

MM. les actionnaires sont informés que l'Assemblée générale ordinaire de la société, tenue le 25 juin, a décidé la mise en paiement — à partir du 1^{er} juillet prochain — d'une somme de 8 fr. 75 (moins impôts) par action, représentant le solde de l'intérêt de 13 fr. 75 afférent à l'exercice clos le 31 décembre 1911.

Par suite des diverses lois de finances, ce solde sera payable à raison de 8 fr. 40 net par action nominative et 7 fr. 908 net par action au porteur, contre remise du coupon n° 8, aux guichets des établissements ci-après ou à leurs succursales et agences : Banque Française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque de l'Union Parisienne, Comptoir National d'Escompte de Paris, Crédit Lyonnais, Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France.



L'ŒUVRE

de GUSTAVE TÉRY et d'URBAIN GOHIER

dit TOUT haut ce que le monde pense bas.

S'abonner à

L'ŒUVRE

c'est hâter la fin du

Régime Abject

Abonnement : 10 fr. par an.

52 Brochures, 2000 pages de texte

*GARDER UNE PATRIE !
REFAIRES UN PEUPLE !*

Tous les lecteurs de « L'ŒUVRE »
doivent avoir lu

Le Réveil

Tous les Français qui ont quelque
souci de la France doivent faire
lire autour d'eux



Le Réveil

PAR

URBAIN GOHIER

Un volume de 150 pages. Prix : 1 fr. 25

Envoi franco : 1 fr. 50

**Le demander à L'ŒUVRE,
220, Faubourg St-Honoré.**



Le Gérant : GARDANNE

Imp. spéciale de l'Œuvre, 15, rue de l'Abbé-Grégoire Paris